

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Ouverture du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 en période de vacances scolaires.

Horaires d'accueil

07h30- 09h30

11h30-12h00

13h30-14h00

Horaires de départ

16h30-18h30

Les mercredis de 13h30 à 18h30 en période scolaire.

Horaires d'accueil

13h30-14h00

Horaires de départ

16h30-18h30

Pour s'inscrire à l'ALSH il faut :

- Le dossier d'inscription (téléchargeable sur le site de la mairie de Larra)
- Une Fiche Sanitaire (téléchargeable sur le site de la mairie de Larra)
- Les copies des pages de vaccination de l'enfant
- Une attestation extrascolaire ou de responsabilité civile
- L'attestation CAF mentionnant le Quotient Familial doit être fournie et renouvelée pour chaque rentrée scolaire. En cas de non remise de ce QF, la tarification la plus élevée sera appliquée.

Des subventions peuvent être allouées :

- Sur présentation du bon de prise en charge ALSH pour le CE Airbus
- Sur présentation de la carte vacances et loisirs pour la CAF

Il est impératif de nous signaler toute absence ou annulation, toute absence non justifiée sera facturée.